

**COURSE
À PIED**

RELAIS

RANDO

Alençon
LA CROIX MÉDAVY

24 MARS 2024

DÉPART 10H30

15,5 KM

Renseignements et inscriptions sur :

www.alenconlacroixmedavy.com

REGLEMENT DES EPREUVES



A) COURSE INDIVIDUELLE

Art.1. L'association Comité d'organisation d'Alençon-La Croix Médavy organise le dimanche 24 mars 2024 à 10h30 une course pédestre.

Art.2. Le parcours de 15,4 Km part du Parc Anova à Alençon, et se termine au carrefour de la Croix de Médavy. Les participants s'engagent à accomplir la distance de la ligne de départ jusqu'à la ligne d'arrivée.

Les membres du Comité sont habilités à disqualifier tout concurrent ayant un esprit antisportif avant, pendant ou après la course ou ne respectant pas les consignes du Comité d'organisation.

Art.2.1. Tout coureur ne laissant pas apparaître son dossard dans son intégralité sera disqualifié.

Art.2.2. Les concurrents doivent être majeurs (nés avant le 24 mars 2006).

Art.2.3. Les personnes en situation de handicap moteur pourront participer à la course sous réserve d'être accompagnées. Les engins à moteur ou avec une assistance électrique sont interdits. Concernant l'inscription, chaque participant à la course (personne en situation de handicap et guide/coureur) devra être en possession d'un dossard pour pouvoir prendre le départ. Pour des raisons de sécurité, leur départ se fera en queue de peloton. Pour terminer, aucun classement spécifique n'est prévu pour cette année. Malheureusement le retour en bus adapté sera à la charge du participant pour des raisons logistiques.

Art.3. Le Comité d'organisation a la possibilité, pour des raisons de sécurité, de modifier le parcours, partiellement ou totalement, au dernier moment, même si les concurrents n'ont pu en être avertis auparavant.

Art.4. En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, le Comité d'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Art.4.1. En cas d'impossibilité majeure et indépendante de notre volonté de maintenir la course Alençon-La Croix Médavy à la date prévue (conditions météorologiques, sanitaires, de sécurités liées à des actes de malveillance ou de terrorisme ou autres), l'organisateur fera son maximum pour replanifier la course ultérieurement.

Art.5. Certificats médicaux et licences

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition Alençon- La Croix Médavy 2024 est soumise au téléchargement obligatoire sur le site permettant les inscriptions :

- Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation. Il s'agit donc de la licence FFA 2023-2024.
- Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée comme la FSGT, la FSCF, La FSASPTT et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

- Soit d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, c'est-à-dire moins d'un an au 24 mars 2024.

Art.6. Le temps imparti aux concurrents pour être classé est de 2h15. Tout concurrent n'ayant pas franchi le km 8 (carrefour de Radon) dans le délai d'une heure sera mis hors course et devra remettre son dossard aux membres de l'organisation habilités. Au-delà de ce délai, la sécurité du participant n'est plus assurée par les organisateurs.

Art.7. Des postes de ravitaillement seront mis en place aux 8^e km et au 12,5^e km, ainsi qu'après la ligne d'arrivée.

Art.8. En application du règlement de la CNR (Commission Nationale du Running), tout accompagnateur (hors guide pour personne en situation de handicap), notamment à bicyclette ou en roller, en fauteuil roulant, est interdit sur le parcours, sous peine de disqualification du concurrent accompagné. Interdiction d'être accompagné d'animaux (chiens ou autres).

Art.9. Une assistance médicale sera assurée sur le parcours et à l'arrivée. Des panneaux indiqueront tous les postes de secours. Les postes de secours ne sont pas des postes de ravitaillement.

Art.10. Le Comité d'Organisation est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de « GMF Assurances ».

Art.11. Tarifs

Pour les coureurs individuels, le tarif d'engagement est fixé à 18€ (retour en car compris) ou de 14€ (retour sans car) pour toutes inscriptions avant le dimanche 25 février 2024 23h59. Il passera au tarif unique de 23€ (retour avec ou sans le bus) pour toutes inscriptions du 26 février au 17 mars 2024 23h59.

Un repas (plat chaud, fromage, desserts et boissons comprises) sera proposé de 12h00 à 15h00 au parc Anova au tarif de 12€ en supplément à réserver au moment de votre engagement.

Art.12. Le retrait des dossards et des bracelets « bus » se fera au Parc Anova le samedi 23 mars 2024 de 15h à 18h et le dimanche 24 mars 2024 de 8h à 10h00. Présentation obligatoire d'une pièce d'identité.

Art.13. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard sera disqualifiée et reconnue responsable en cas d'accident.

Art.14. CNIL Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et, si possible, votre numéro de dossard.

Art.15. Droit d'image. Les concurrents autorisent expressément les organisateurs d'Alençon-La Croix Médavy et leurs ayants droit, c'est-à-dire leurs partenaires et les médias, à utiliser les toutes les images prises à l'occasion de leur participation à la course Alençon-La Croix Médavy et sur lesquelles ils pourraient apparaître. Cette utilisation peut se faire sur tous types de supports, y compris des documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.

Art.16. Les Coureurs devront présenter un bracelet « bus » au chauffeur, réservé lors de l'engagement, retiré avec le dossard. Les navettes sont réservées exclusivement aux coureurs ayant réservé le « bus ».

Des cars sont à disposition pour tous les coureurs au Parc Anova pour le transport de leurs sacs vers l'arrivée. Les concurrents retrouveront ces véhicules sur la zone d'arrivée.

Art.17. Les inscriptions doivent se faire par l'intermédiaire du site internet de la course, voire le module d'inscription du site. Le Comité n'acceptera aucun dossier d'inscription incomplet. Aucune inscription après le 17 mars 2024 23h59.

Art.18. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Art.19. Les résultats officiels seront disponibles sur le site internet : <https://www.breizhchrono.com> en direct

Art.20 Remise des récompenses A partir de 14h00 à Anova.

Seuls les concurrents présents sur le podium pourront prétendre aux récompenses.

Scratch Hommes et Femmes

1^{er}:250€ 2^e:150€ 3^e:125€ 4^e:100€ 5^e:75€ 6^e:60€ 7^e:50€ 8^e:50€ 9^e:40 € 10^e:40 €

100% en Bon Leclerc (utilisable dans tous les Leclerc de France)

Récompense hors scratch, à partir du 11^e uniquement

1er JU/ES (2004 à 2006) H et F Un panier garni

1er M1 /M2 (de 1975 à 1984) H et F Un panier garni

1er M3 / M4 (de 1965 à 1974) H et F Un panier garni

1er M5 et + (1964 et avant) H et F Un panier garni

Art 21 Tirage au sort : Il sera effectué pendant les récompenses. L'athlète devra être présent physiquement.

A) COURSE RELAIS

Règlement identique à la course individuelle sauf :

Le montant est fixé à 24€ (Aller et retour en bus compris pour le relayeur 2 au Km8, retour en bus pour les 2 relayeurs après leur course), pour l'équipe pour toute inscription avant le 25 février 2024 23h59. Il passera à 34€ pour toute inscription du 26 février au 17 mars 2024 23h59. Même tarif si les relayeurs n'utilisent pas les bus.

Le 1^{er} relayeur effectuera le parcours du départ au km 7,8 (plots). Du 7,8e au 8,2km, il devra courir à côté du 2^e relayeur jusqu'au 2^e plot. Le 1^{er} relayeur devra s'arrêter au km 8,2. Toute équipe de relais qui ne fera pas les 400 m entièrement entre les plots à côté sera disqualifiée.

Le relais est ouvert à partir de la catégorie Cadet (2008). Une autorisation parentale obligatoire pour les mineurs nés entre 2006 et 2008.

Récompenses du relais

100% en Bon Leclerc (utilisable dans tous les Leclerc de France)

Relais Hommes 1^{er} :200€ 2: 150 € 3^e : 100 € 4^e : 80€ 5^e : 50€

Relais Femmes 1^{er} :200€ 2: 150 € 3^e : 100 € 4^e : 80€ 5^e : 50€

Relais Mixte (1H + 1F) 1^{er} : 100€ 2^e : 60€ 3^e : 40€

Relais 90 ans à deux (3958 maximum les 2 années de naissance cumulées maximum) 1^{er}, 2^e et 3^e : paniers garnis

Panier garni pour l'équipe qui aura le plus d'écart d'âge entre les deux.

Une seule récompense possible par équipe. Pas de cumul possible.

B) RANDONNEE

Le départ du parcours de 13km est à 8h00 pour la randonnée est à la Maison des Loisirs à Damigny et l'arrivée au carrefour de la Croix de Médavy. Fin de la Rando maximum:12h30

Le montant est fixé à 10€ (retour en car) ou à 6€ (retour sans car) jusqu'au 25 février 2024 23h59. A partir du 26 février et jusqu'au 17mars 2024 23h59, 12€ par randonneur (retour en bus).

Accès ravitaillement à mi-course et à l'arrivée. Retrait des bracelets aux mêmes horaires que pour la course

Les derniers bracelets pourront être retirés à la maison des Loisirs à Damigny le jour J de 7h00 à 7h45.

Site internet : www.alenconlacroixmedavy.com

contact@alenconlacroixmedavy.com